RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
CANTON DE PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H
MAIRIE D'IRVILLAC - 29460

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 029-212900864-20251210-202557-DE

Conseil Municipal du 10 décembre 2025
Délibération n°2025/57

09 - Projet de séjour ALSH - Juillet 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents : 11** **Votants : 11**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Irvillac, dument convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël LE GALL, Maire.

PRÉSENTS : Monsieur LE GALL Jean-Noël, Maire.
Monsieur KERDONCUFF Guy, Madame LECANON Valérie, Monsieur BRUNET François, Madame LE CANN Yvonne, adjoints au Maire.
Madame KERVERN Laurence, Madame GOASGUEN Marie-Catherine, Monsieur MONBEL Yann, conseillers délégués.
Madame GODOC Morgane, Monsieur LE GOFF Yann, Monsieur JACQ Laurent.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BUTEL Ketty, Madame SCIOU Anaïs, Monsieur MALLEJAC Florian, Monsieur GAUTARD Stéphane.

SECRÉTAIRE : Monsieur Le Maire propose d'élire un secrétaire de séance. Madame GODOC Morgane est désignée secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ALSH d'Irvillac envisage de proposer aux enfants de la structure d'accueil, un séjour de vacances à Treffiagat, du 6 au 10 juillet 2026 pour pallier aux difficultés d'accueil des ALSH de LOPERHET et de L'HOPITAL-CAMFROUT.
Monsieur le Maire précise que ce séjour, dans un camping du village des pécheurs de Treffiagat, permettrait aux enfants de découvrir le Pays Bigouden dont la Pointe de la Torche, le Phare d'Eckmühl et la vieille ville de Quimper.
Le budget prévisionnel de ce séjour a été estimé à 10 000,00 € avec une participation pour la Commune d'Irvillac, de l'ordre de 2 000,00 €.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, avec 11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre :

- **Emet un avis favorable à ce projet de séjour de vacances à Treffiagat.**

Pour extrait certifié conforme au registre,
À Irvillac, le 11 décembre 2025.
Le Maire,
Jean-Noël LE GALL

MAIRIE D'IRVILLAC 29460